

## FICHE DE PROCEDURE N° 2 – AFFELNET 6<sup>ème</sup> VOLET 1

### Étape n° 1 – Le 22 mars 2016

#### EDITION ET REMISE DU VOLET 1 ACCOMPAGNE DE LA LETTRE D'INFORMATION AUX FAMILLES

- Le 22 mars 2016, les directeur se connectent à AFFELNET 6<sup>ème</sup> en passant par le portail d'identification avec leurs clés OTP.

A partir de la liste des élèves de son école, le directeur sélectionne ceux pour lesquels il éditera le **volet 1 de la fiche de liaison**.

Ce volet1 est adressé aux familles, qui doivent le renseigner notamment l'adresse de l'élève à la rentrée scolaire prochaine, et le retourner à l'école **pour le 04 avril 2016**.

Ils fourniront un justificatif en cas de :

- Déménagement effectif ou prévu,
- Garde alternée : chacun des deux parents sous réserve de l'accord de l'autre peut demander le collège du secteur de son domicile, un écrit manifestant cet accord sera alors demandé.

**Le directeur peut constituer le fichier PDF regroupant l'ensemble des fiches de liaison – volet 1 pré-remplies avec les informations des élèves sélectionnés :**

**- Editer les fiches sélectionnées :**

Le directeur sélectionne ses élèves (1) puis clique sur le bouton «Editer les fiches sélectionnées» (2)

**- Editer une fiche vierge :** ouvre une fiché qui n'est pas pré-

**Recherche d'élèves :** les critères disponibles sont le nom, le prénom et le volet 1 édité ou non

Édition des fiches de liaison - Volet 1

Nom  Prénom  Volet 1 édité

<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	Niveau ou cycle	Date de dernière édition
<input checked="" type="checkbox"/>	ACHACHE	Mélanie	CM2	23/01/2012
<input checked="" type="checkbox"/>	ADONIS	Philippe	CM2	
<input type="checkbox"/>	AGBE	Margaux	CM2	
<input type="checkbox"/>	AMILCAR	Marie	CM2	
<input type="checkbox"/>	AUTHIER	Morgane	CM2	

Lorsque la date est renseignée => la fiche a déjà été éditée

**Le menu Edition du volet 1 propose 4 fonctionnalités :** - Editer le volet 1 de la fiche de liaison d'un ou plusieurs élèves

- Editer le volet 1 d'une fiche de liaison vierge
- Consulter la fiche récapitulative de l'élève (volet 1 non édité)
- Modifier le dossier de l'élève (volet 1 édité)

Toute modification de la liste des élèves susceptibles d'entrer en sixième intervenue depuis le 18 mars doit être immédiatement signalée par mail à [affelnet689@ac-dijon.fr](mailto:affelnet689@ac-dijon.fr) (changement d'école, arrivée ou départ d'un élève

**Etape n° 2 – Du 04 au 08 avril 2016****SAISIE DE LA LANGUE ETUDIEE A L'ECOLE ET DU COLLEGE DE SECTEUR**

- Dès le retour du volet 1, les directeurs saisiront :
  - les modifications éventuellement apportées par les familles. Les données modifiables dans AFFELNET 6<sup>ème</sup> sont l'adresse et le responsable légal. En cas d'erreur de saisie constatée, la modification sera effectuée dans SCONET par le collège d'affectation.
  - le collège de secteur correspondant à l'adresse de l'élève à la rentrée et la langue vivante étudiée à l'école. En cas de doute sur le collège de secteur, se reporter au site de la direction des services départementaux de l'éducation nationale <http://ia89.ac-dijon.fr/?sectorisation>.

**Le directeur peut affecter la langue étudiée dans son école à un ou plusieurs élèves:**

- (1)-Sélectionner par le système des cases à cocher un ou plusieurs élèves
- (2)-Sélectionner une langue au niveau de la liste «Langue étudiée à l'école»
- (3)-Cliquez sur le bouton «Saisir pour la sélection»

**Recherche d'élèves** : les critères disponibles sont le nom, le prénom et la langue étudiée

**Saisie des langues étudiées à l'école**

Succès

- La mise à jour a été effectuée avec succès

Nom:  Prénom:  Langue:

Chercher Annuler

Langue étudiée à l'école :  **2** **3** Saisir pour la sélection

	Nom	Prénom	Niveau ou cycle	Adresse de résidence de l'élève à l'entrée en 6 <sup>ème</sup>	Langue
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>A</b> CHACHE	Mélanie	CM2	177 rue Gabriel Philippe 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	
<input type="checkbox"/>	<b>A</b> DONIS	Philippe	CM2	161 AV DU PD POMPIDOU 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	Anglais lv1
<input type="checkbox"/>	<b>A</b> GBE	Margaux	CM2	81 allée Henri Sellier 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	Anglais lv1
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>A</b> MILCAR	Marie	CM2	149 square Albert Camus 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>A</b> UTHIER	Morgane	CM2	72 rue Eugène Labiche 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	

Possibilité de consulter/modifier le dossier d'un élève en cliquant sur son nom

Etape n° 2 – Du 04 au 08 avril 2016  
SAISIE DU COLLEGE DE SECTEUR

### Affecter un collège de secteur à un ou plusieurs élèves :

Ce collège **dépend de l'adresse de l'élève à la rentrée scolaire prochaine** (indiqué par les familles sur le volet1)

- (1)-Sélectionner par le système de cases à cocher un ou plusieurs élèves
- (2)-Sélectionner un collège grâce à l'aide à la saisie « ? »
- (3)-Cliquer sur « Saisir pour la sélection » (lors de la validation, un message indique qu'un nouveau collège va être affecté au dossier)

Saisie des collèges de secteur

Nom  Prénom  Collège de secteur

Chercher Annuler

Collège de secteur 0550848Y ? 2 Saisir pour la sélection 3

<input checked="" type="checkbox"/>	Nom	Prénom	Niveau ou cycle	Adresse de résidence de l'élève à l'entrée en 6 <sup>ème</sup>	Collège de secteur
<input checked="" type="checkbox"/>	MALLAVAL	Rayan	CM2	159 rue Sainte Sophie 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	0550848Y - CLG EMILIE CARLES 55170 ANCERVILLE
<input checked="" type="checkbox"/>	MEURILLON	Raven	CM2	88 rue saint cloud 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	0550848Y - CLG EMILIE CARLES 55170 ANCERVILLE
<input checked="" type="checkbox"/>	MILLANIYAGE	Fanorenantsoa	CM2	168 Rue André Chénier 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	0550848Y - CLG EMILIE CARLES 55170 ANCERVILLE
<input checked="" type="checkbox"/>	MUYA	Laurine	CM2	106 rue des Agnettes 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	0550848Y - CLG EMILIE CARLES 55170 ANCERVILLE

Une coche rouge dans la colonne adresse indique une adresse incomplète

#### Cas particulier :

##### ✚ Secteur unique de recrutement des collèges Mallarmé-Montpezat à Sens :

Les directeurs recevront la liste de leurs élèves avec le collège de secteur déterminé à saisir dans l'application. **Tout élève domicilié sur ce secteur unique à la rentrée 2016 qui ne serait pas vu affecté un collège doit immédiatement être signalé à la DSDEN [affelnet689@ac-dijon.fr](mailto:affelnet689@ac-dijon.fr).**

##### ✚ Elèves scolarisés dans le département de l'Yonne mais domiciliés dans un autre département :

Le volet 2 doit être édité sans saisie de collège de secteur et le collège de secteur correspondant au domicile doit être indiqué manuellement dans le cadre B du volet 2 afin de le mentionner aux responsables légaux des élèves.

##### ✚ Elèves scolarisés dans le département de l'Yonne mais sectorisés dans un département limitrophe (Loiret, Nièvre) :

Si ces élèves désirent être scolarisés dans un collège du département de l'Yonne, ils doivent l'indiquer dans le cadre F du volet 2 comme une demande de dérogation.

##### ✚ Elèves sectorisés à la fois dans l'Yonne et dans le Loiret :

Le collège de secteur dans l'Yonne est saisi. Si ces élèves désirent être scolarisés dans un collège du département du Loiret, les familles barreront le collège de secteur icaunais et indiqueront celui du Loiret.

Le volet 2 peut être édité

#### En cas de difficultés :

- d'application des consignes de saisie : merci de contacter la division des élèves  
Cécile PUPILLE: 03.80.72.20.13 ou Noëly BALLABIO: 03.86.72.20.10
- d'authentification ou d'accès à l'application : merci de contacter votre PRTICE ou les référents à la direction départementale des services de l'éducation nationale  
Pascal Sausset : 03.86.72.20.20

**Vous pouvez également poser vos questions par mail "[affelnet689@ac-dijon.fr](mailto:affelnet689@ac-dijon.fr)", une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.**